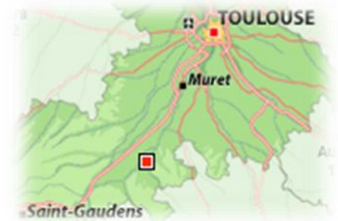


# LAGRANGE

## Fabrice KEROUILLE

« Pour les adventices, il faut trouver le compromis entre pas de concurrence avec les cultures et pas de sol à nu. »

### Historique et finalités du maraîcher



Fabrice a d'abord suivi une formation dans la floriculture (CAP et BEP), ce qui l'a amené à travailler dès 1989 dans des jardins et espaces verts.

En 1993, il entreprend un BEP « Entretien des espaces ruraux ».

De toutes ces années il ressort un positionnement contre les traitements de désherbage chimique, auxquels il préfère les traitements mécaniques.

Fort de son expérience, il se lance dans le maraîchage biologique.

En 2010, il achète un terrain à Rieux-Volvestre et en 2011 il met en place les premières cultures.

Fabrice est alors installé en entreprise individuelle.

À ce jour, la production est limitée et ne permet donc pas de dégager un salaire. Sa compagne travaillait il y a peu de temps encore dans une association de porteurs de projets en agriculture.

Fabrice envisage d'augmenter fortement la production (pour cela il faudra aménager un espace important de stockage) et d'augmenter de beaucoup la mécanisation. Ces mesures devraient permettre de passer à une commercialisation en demi-gros et de cette façon augmenter les bénéfices. Ces mesures visent entre autre à aider sa compagne à obtenir un statut juridique et à diminuer le temps de commercialisation.

En effet, la vente n'est pas ce qui plaît le plus à Fabrice.

### Fiche d'identité

- SAU : 6,8 ha
- UTH : 1
- Commercialisation : vente directe, magasins bio, groupements d'achat et à d'autres maraîchers
- Ateliers : verger, maraîchage, safran et grandes cultures
- Sol : argilo-calcaire
- Plein champ : 5 000 m<sup>2</sup>

## Conditions pédoclimatiques

Le sol argilo-calcaire retient bien la matière organique et conserve bien l'humidité.

Les parcelles se trouvent sur le sommet d'une colline ce qui les expose fortement au vent. Cette situation est jugée satisfaisante car elle évite la rosée du matin et de ce fait le développement des maladies.

## Assolement

En dehors du maraîchage, un verger a récemment été mis en place et n'est donc pas encore productif (amandier, noisetier, figuier).

La culture de blé destiné à la consommation humaine a déjà été testée. Fabrice va semer de la luzerne au printemps 2015 et la laissera en place pendant 3 ans dans le but d'améliorer la structure du sol. Elle sera ensuite broyée.

Parmi les légumes que l'on retrouve sur place sont cultivés oignons, tomates, pommes de terre, courges, ails et échalotes (densité de 30 trous au m<sup>2</sup>).

Fabrice avait réalisé un essai d'association de maïs et de haricots dont les résultats n'ont pas été satisfaisants et l'expérience ne sera donc pas renouvelée. La distance qui sépare la maison des parcelles est grande : il faut dix minutes de voiture pour se trouver sur place. Cette distance est inconfortable et pousse le couple à vouloir bâtir une maison à coté des parcelles.

## Bâtiments et matériel

Fabrice a peu de matériel sur place : il dispose d'un cultivateur qui lui sert particulièrement au décompactage du sol et à la lutte contre la ronce, le rumex et la potentille.

Il dispose aussi d'un vibroculteur qui lui permet de réaliser un travail superficiel du sol et de faire les faux semis.

Le gyrobroyeur est utilisé pour l'entretien des bandes enherbées et des parcelles laissées sans culture. En effet, il n'y a pas d'intercultures mises en place sur l'exploitation.

On compte aussi parmi les équipements une charrue pour récolter les pommes de terre, ainsi qu'un tracteur.

Fabrice dispose d'un séchoir solaire qu'il a construit pour la préparation de paprika et de piment.

## Main d'œuvre

La gestion de l'exploitation ne dépend que de l'activité du couple.



Vibroculteur



Gyrobroyeur



Tracteur

## Maitrise de l'enherbement

### ✧ Adventices rencontrées

Les adventices que l'on retrouve sur l'exploitation sont : la ronce, la potentille, le chardon, le liseron, le panic, le sorgho et le rumex.

A ce jour, ce sont la ronce, la potentille et le chardon qui posent le plus de difficultés.

### ✧ Techniques utilisées

La solution privilégiée pour lutter contre l'enherbement est le paillage. Ainsi du paillage plastique est mis en place chaque année pour garantir une protection du sol contre les levées des graines d'adventices. L'oignon fait partie des cultures ainsi gérées.

De la paille est aussi utilisée car un voisin dispose de surplus qu'il cède à Fabrice. Une épaisseur de 10 cm est ainsi placée sur les planches de légumes.



Paillage plastique

Concernant la gestion de l'herbe au niveau des haies, le paillage plastique mis en place par le Conseil Général se révèle être d'assez mauvaise qualité.

Le désherbage manuel reste important sur l'exploitation.

Dès l'installation, la décision a été prise de se lancer en agriculture bio. Pour cela, les parcelles anciennement cultivées en agriculture conventionnelle, ont été converties durant trois ans. Pendant ce temps, pour diminuer le stock de graines d'adventices, un travail du sol à 10 cm a été effectué pour déraciner et sécher les mauvaises herbes.

### ✧ Charge de travail

La fréquence de désherbage est de deux fois en tout pour les cultures sur paillage plastique et de 4 à 5 fois pour celles sur sol nu.

Le désherbage représente 70 % du travail de l'activité maraîchère.

### ✧ Problèmes rencontrés

Une des voies de dispersion des graines d'adventices (notamment le panic) sur les parcelles pourrait être l'apport de compost.

D'autres graines pourraient être amenées par les déjections de chevreuils et d'oiseaux.

Enfin, les outils déplacés pourraient eux même contribuer à l'introduction de graminées dans les cultures.

## Rotations

La surface cultivée s'agrandit au fur et à mesure que l'activité progresse. Les rotations sont organisées en planches qui sont soigneusement répertoriées.

## Résultats économiques

L'activité permet chaque année de dégager 2 000 € à 3 000 € qui peuvent être réinvestis.

Les mesures envisagées pour augmenter la production devraient permettre à Fabrice de se « dégager un salaire ».



Fleurs de safran

## Commercialisation

Fabrice commercialise ses légumes selon différents circuits :

- Vente directe
- Vente en magasin bio (le Cœur Bio du Volvestre)
- Vente à des maraîchers voisins pour compléter leurs AMAP
- Vente à des groupement d'achat de consommateurs (Contre poids et Bioloceaux)

## Ressources

<b>Rédaction</b>	Nathalie Aoun, Anaïs Charneau, Marie Gallon, Irénée Romanoff, Manon Verger
<b>Relecture</b>	CIVAM BIO 09, ERABLES 31, Fabrice Kerouille
<b>Photos</b>	Réalisées par Anaïs Charneau chez Fabrice Kerouille



• CIVAM Bio 09 •

Le groupement des Agriculteurs BIO de l'Ariège



• ERABLES 31 •

La BIO en Haute-Garonne



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
ET DE LA RURALITÉ

Cette fiche technique a été élaborée dans le cadre du projet CASDAR « Comment maîtriser l'enherbement des exploitations maraîchères biologiques de la vallée Arize-Lèze », coordonné par ERABLES 31 et le CIVAM BIO 09.